

08 juil 2015 -13:31

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2015

## Prolongation de la contribution à la coalition internationale contre DAESH en Irak

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l'engagement du détachement belge comme contribution à la coalition internationale contre DAESH en Irak, jusque fin 2015.

Dans le cadre de la contribution belge à l'EEAW (EPAF -European Participating Air Forces- Expeditionary Air Wing), le Conseil des ministres a décidé de prolonger l'engagement d'une partie du détachement belge actuel de Force Protection (25 militaires) sur une base aérienne en Jordanie et de l'élément de soutien belge (2 militaires) dans le Combined Air Operations Center à Al Udeid (Qatar), en appui du détachement F-16 néerlandais.

L'objectif du partenariat EEAW entre la Belgique et les Pays-Bas est d'assurer à tour de rôle la présence d'avions de combat au profit de la coalition. L'objectif est aussi d'assurer une présence nationale avec un détachement Force Protection au profit de la nation fournissant le détachement F-16.

Les militaires concernés seront détachés du 1er juillet au 31 décembre 2015 et se verront octroyer le statut *engagement opérationnel, participation en dehors la zone d'engagement* (AR-03 - coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>